

Image not found or type unknown



Usufritières Vente titres indivision avec ma fille ?

Par **RACLE Edith**, le 19/11/2016 à 08:48

***[s]Bonjour,[/s]
indispensable sur votre première demande***

Âgée 69 ans, usufritière, mari décédé, je voudrais vendre une partie des titres que je possède en indivision avec ma fille qui est ok
Quelles sont les démarches ? Sur X € de ces titres, combien me reviennent ?
Je suis également indivision avec mon fils sur un portefeuille différent

Merci de votre diligence.

Par **Tisuisse**, le 19/11/2016 à 10:41

Bonjour,

Y a-t-il d'autres héritiers ?